



# Bellac :

## 80 ans de dynamisme !

### UN PEU D'HISTOIRE ...

**L**e 21 mars 1922 « à 8 heures du soir », des pêcheurs passionnés tenaient une réunion d'information à la Mairie de Bellac. Le 09 mai 1922, l'Amicale des Pêcheurs à la ligne de Bellac voyait le jour à l'initiative du Docteur PENOT (président d'honneur) et de Monsieur E.Cluzeau (président actif). Sa première action consista à organiser l'alevinage dans les rivières Vincou et Gartempe.

On peut lire dans le compte-rendu de la réunion générale du 07 mars 1956 : « Comme vous le savez, le concours de pêche qui a eu lieu le 17 juillet 1955 sur les rives du Vincou a été un succès sans précédent. Nous revoyons encore ce défilé avec en tête notre garde-champêtre, suivi des voitures modèles anciens mais décorées avec goût... Ensuite notre porte-drapeau, la clique, les gaules fleuries et le gros de la troupe. Le défilé empruntait l'avenue Jean Jaurès, la rue du Coq, la place du Palais, la place Carnot et la rue Armand Barbès. Les Bellachons ont eu ce jour-là un réveil particulièrement agréable. »

Le 06 mars 1961, il est décidé d'acheter des goujons pour les déverser dans la Gartempe, la Glayeule et le Vincou, ainsi que des carpes d'environ une livre destinées à être mises dans

l'étang des Boines à Blanzac (qui servait à l'époque d'étang de production).

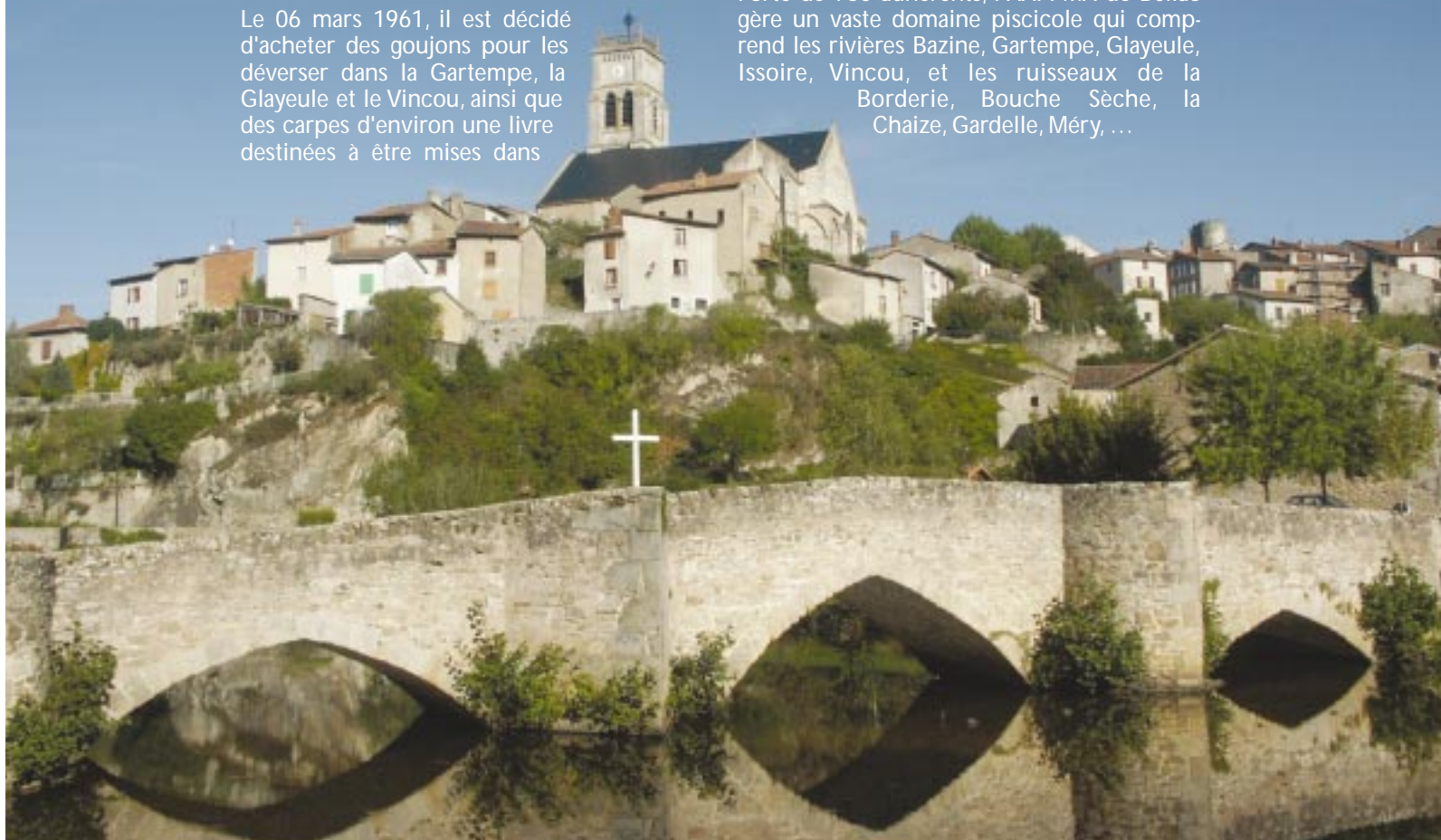
Deux hommes devaient ensuite marquer la vie de la société pendant une bonne quarantaine d'années : Roger MAZERAT, président de 1979 à 1994, et Pierrot DELBARRY, trésorier pendant 16 ans.

En 1994, Jean LAGOUTTE succède à Roger MAZERAT. Sous une apparence discrète et décontractée, il va donner un élan nouveau à la pêche associative bellachonne grâce à une équipe dévouée et passionnée.

### ... ET DE GÉOGRAPHIE

Située à 40 km au nord de Limoges, sous-préfecture de la Haute-Vienne, Bellac - patrie de Jean Giraudoux - rayonne sur tout le nord du département. Chargée d'histoire, elle a su préserver son patrimoine et le mettre en valeur. Ville moyenne de 5 000 habitants, elle bénéficie d'un environnement fait de paysages pastoraux et de forêts où coulent de nombreux cours d'eau.

Forte de 750 adhérents, l'AAPPMA de Bellac gère un vaste domaine piscicole qui comprend les rivières Bazine, Gartempe, Glayeule, Issoire, Vincou, et les ruisseaux de la Borderie, Bouche Sèche, la Chaize, Gardelle, Méry, ...



**PROMOTION DE LA PÊCHE**

L'équipe bellachonne conduit depuis longtemps une politique dynamique auprès des jeunes. Elle organise ou participe à maintes animations en collaboration avec Familles Rurales et la communauté de communes de Bellac.

Le concours jeunes pêcheurs - meilleure affluence du département - et le concours adultes du 14 juillet constituent deux moments forts de la saison.

Il convient également de mentionner l'organisation d'une partie de pêche destinée aux pensionnaires des Maisons de Retraite de Bellac, du Dorat et de Magnac-Laval, la tenue de « stands pêche » à la foire aux chapons de Blond et à la Mairie de Blanzac dans le cadre du débat « L'eau, patrimoine commun ».



**ALEVINAGE**

A Bellac, la cotisation AAPPMA est entièrement consacrée à l'alevinage, alors que les diverses subventions reçues des collectivités permettent de couvrir les autres dépenses, notamment les travaux.

Pour la saison 2003, il a été immergé :

- 20 000 alevins nageants et 2 000 truitelles d'automne, de truite fario souche Haute-Vienne, sur le chevelu de première catégorie ;
- 250 kg de truite portion « arc en ciel » sur les secteurs médians du Vincou, de la Bazine et de l'Issoire, ainsi que 300 kg sur le Vincou au pont de la Pierre dans le cadre du parcours "Pêche de loisir" ;
- 250 kg de gardons, 100 kg de tanches, 100 kg de carpeaux et 70 kg de brochetons dans les eaux de deuxième catégorie.

La mise en place d'un parcours expérimental spécifique « truite fario souche Haute-Vienne » est envisagée.

► *Contact :*  
Jean LAGOUTTE  
2, rue des Iris  
87 300 BELLAC

*Photo ci-contre :*  
saumon mâle de 84 cm  
et 3,100 kg retrouvé à Chaume.

**RECONQUÊTE DES RIVIÈRES**



Grâce à une vingtaine d'acharnés, membres du bureau, sympathisants et propriétaires riverains (qui ont prêté deux tracteurs), plusieurs chantiers ont été menés à bien de février à septembre 2003 :

- le nettoyage de la rive gauche du Vincou entre le moulin Forgeaud et la passerelle de la Forge à Fer ;
- le débroussaillage des rives de la Bazine entre le pont de la Gudet et le pont du Piotaix.

De plus, fin mars, une vingtaine d'élèves du Collège Louis Jouvét, encadrés par leur conseiller d'éducation et les membres de l'AAPPMA, ont procédé à une séance de nettoyage des rives du Vincou en aval de l'auberge du pont du Vincou.

Bouteilles, boîtes diverses, pare-chocs de voitures et autres gazinières ont ainsi été collectés.

Les pêcheurs bellachons espèrent vivement l'adhésion des communes riveraines du Vincou au syndicat d'aménagement du bassin de la Gartempe. Ce rattachement est, sans aucun doute possible, la seule façon d'entretenir efficacement les berges.

**DOSSIERS CHAUDS**

Le projet de la déchetterie du Bois du Roi est très préoccupant. Affluent de la Gartempe, le ruisseau de la Borderie situé sur le site est directement menacé, et avec lui la pérennité du plan Saumon-Gartempe.

Autre point délicat : le domaine de Berneuil, où une agriculture intensive demande un pompage toujours plus important de l'eau du Vincou, l'emploi massif de désherbants et le drainage des terrains.

**LE RETOUR DU SAUMON SUR LA GARTEMPE**

Les pêcheurs bellachons étaient dans le doute. Mais au cours de l'année 2003, ils ont retrouvé six saumons de 80 cm de moyenne - morts épuisés par la remontée sur leurs frayères - ce qui est de nature à redonner beaucoup d'espoir pour les générations à venir.



En tout état de cause, le plan Saumon-Gartempe a permis un toilettage dont la rivière avait bien besoin, et sans que cela coûte aux pêcheurs.